

Toujours un sujet qui fâche

Les Sourciens engagés dans la demande de révision des valeurs locatives vont à nouveau faire entendre leur voix pour demander l'exécution d'un jugement.

Lilian Maurin

lilian.maurin@centrefrance.com

C'était le dernier point à l'ordre du jour... Et l'échange autour des valeurs locatives a viré au débat, accélérant la fin de l'assemblée générale de l'Association des habitants d'Orléans-La Source (AHLS) fin février. Sujet sensible, sujet qui fâche.

Lundi prochain, lors du conseil municipal et du point consacré aux taux d'imposition 2016, puis le 29 mars, jour de Commission communale des impôts directs (CCID) d'Orléans, Michel Ricoud, conseiller municipal PCF, compte bien revenir à la charge.

Deux opportunités de montrer que le groupe de travail sourcien qui, depuis plusieurs années, en appelle à une révision des valeurs locatives, « ne lâche rien » en matière de « justice fiscale ».

En 17 points

Pour résumer : en dépit



DÉTERMINÉS. Des Sourciens demandent que la révision du coefficient de situation soit exécutée. ARCHIVE CHRISTELLE BESSEVRE

d'un délibéré rendu fin 2009 par le tribunal administratif et validant la baisse du coefficient de situation à La Source défendue par les requérants, celui-ci n'a pas bougé (*il permet de calculer la taxe foncière et demeure aujourd'hui à 0, au niveau d'une « situation ordinaire », ndlr*).

Michel Ricoud devrait donc insister sur le constat dressé à La Source en

juillet dernier par un administrateur général des finances publiques et le sénateur PS Jean-Pierre Sueur. Soit 17 points communiqués à l'État, insistant sur la fermeture de commerces dans le quartier, « la démolition du centre des Chèques postaux », la fermeture de la crèche Lavoisier, le départ annoncé des Ombrages, l'existence de friches, etc.

Preuve, selon le groupe de travail, « que la situation a peu évolué à La Source depuis 2009 ».

Quelque 150 actions

Les Sourciens ne lâchent rien et énumèrent « les requêtes en plein contentieux pour l'application du jugement, les réclamations de 2014 sans réponse, les nouvelles réclamations adressées aux services fiscaux pour 2014 et 2015 » : en somme, « environ 150 actions à notre connaissance ».

« La justice fiscale, c'est ça qui nous rassemble », estiment les chevilles ouvrières du groupe, ainsi qu'une certaine « pugnacité » et de la « persévérance ».

« Ça ne peut se résoudre qu'à Orléans, par la CCID », rappelle l'un des militants. Malgré le constat estival qui a été communiqué à Christian Eckert, le secrétaire d'État chargé du Budget souligné en effet, fin novembre, son impossibilité d'agir. Position qui pourrait « être revue » si la posture de la commission communale des impôts directs et de la municipalité d'Orléans venait « à évoluer ». ■